

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire le jeudi 24 août 2023, s'est réuni le mercredi 6 septembre 2023 à 18 h 30 en Mairie sous la Présidence de Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Étaient présents :

Nom-prénom	Présent	Absent	Donne procuration à	Heure d'arrivée	Heure de départ
BARBET Sylvie	X				
BIET Thomas		X	Christian BODERE		
BODERE Christian	X				
CIPRIANO Evelyne		X			
COCHOU Christine	X				
DANIEL René-Claude	X			19H00	
DEFANTE Antoine		X	Roger PERON		
GLEHEN Danièle		X	DANIEL LE BALCH		
GODEC Pascal	X				
GUEGUEN Johan		X			
KERRIOU Christian		X	Gaëlle LE GALL		
LE BALCH Daniel	X				
LE CLEACH Henri	X				
LE CORRE Gaëlle	X				
LE GALL Gaëlle	X				
LE GOFF Françoise	X				
LOPERE Lénaïg	X				
PERON Roger	X				
RANZONI Michèle		X	Christine COCHOU		
SEITHER Charles	X				
STRUILLOU Audrey	X				
TANNEAU Jean-Luc	X				
VOLANT Laure	X				

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23

- présents 15 au début de la séance

- votants 21

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBET

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Affiché le

ID : 029-212900724-20230913-DEL2023_058-DE

10) Del 2023-058 T Contrats publics services d'assurances pour la commune autorisation de signature des contrats à conclure PJ Annexe C

Nomenclature : 1.7 Contrat d'assurance

Rapporteur : Monsieur Daniel LE BALCH

Le rapporteur expose que les différents contrats d'assurances arrivant à échéance le 31/12/2023, la commune a fait procéder au lancement d'une procédure adaptée en vue du renouvellement des polices suivantes :

- Lot 1 : dommages aux biens
- Lot 2 : responsabilité civile
- Lot 3 : flotte automobile
- Lot 4 : protection juridique

Que les principales caractéristiques de l'appel d'offres étaient les suivantes :

- Type de procédure : Procédure adaptée avec publicité(**Article L2123-15** du Code de la commande publique)
- Type de prestations : Marché de services - Durée du marché : 4 ans à compter du 01/01/2024.

Qu'à l'issue de la période de mise en concurrence, les offres reçues en réponse ont été analysées par un cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Consult Assur). A noter que certaines sociétés ne s'engagent pas sur plus de 2 ans.

Il ressort les prestations et montants détaillés en annexe.

- Lot 1 : dommages aux biens : Groupama pour l'offre de base d'un montant de 17 031,54 €
- Lot 2 : responsabilité civile : SMACL pour l'offre de base d'un montant de 7 207,95 €
- Lot 3 : flotte automobile : Groupama pour l'offre de base d'un montant de 7154 €
- Lot 4 : protection juridique : SMACL pour l'offre de base d'un montant de 2 163,29 € TTC.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé rapporteur, et en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'**Article L2123-1** du code de la commande publique) (avec publicité)

- **Approuve** ces propositions,
- **Autorise** le Maire à signer les actes d'engagement et les autres documents des marchés à conclure avec les compagnies précitées et à régler toute question qui pourrait naître de son exécution.

Fait au Guilvinec, le 06/09/2023

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE,

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site Internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

